

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-247200686-20210705-D_05_07_2021_23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/07/2021

Affichage : 13/07/2021

Délibération n°05-07-2021-023

7.1 Décisions budgétaires

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE *Séance du Lundi 5 juillet 2021*

Date de convocation	29 juin 2021
Date d'affichage	29 juin 2021

Membres en exercice	55
Membres présents	43
Votants	52 (dont 9 pouvoirs)

L'AN DEUX MILLE VINGT ET UN, le 5 juillet à 18h30, le Conseil de Communauté, légalement convoqué, s'est réuni à la Salle polyvalente à Duneau, sous la présidence de M. Didier REVEAU.

ETAIENT PRESENTS : 43 - M. Éric BARBIER, M. Raymond BELLENCONTRE, Mme Catherine BOSSY, M. Régis BOURNEUF, M. Régis BREBION, M. Nicolas CHABLE, Mme Catherine CHANTEPIE, M. Guy CHEVAUCHER, M. Jean-Pierre CIRON, M. Joël CIRON, Mme Christine CORMIER, M. Dominique COUALLIER, M. Arnault de CALONNE, Mme Liliane DENIS, M. Éric DESCOMBES, M. Jean DUMUR, Mme Patricia ÉDET, M. Dominique ÉDON, M. Yves GOULLIER, M. Thierry GUÉRIN, M. Gérard GUESNÉ, M. Jean-Yves HERMELINE, Mme Cécile KNITTEL, Mme Marie-Line LEDRU, Mme Michèle LEGESNE, Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Roland MARCOTTE, Mme Myriam MORAND, M. Jannick NIEL, M. Michel ODEAU, M. Eric PAPILLON, Mme Nadège PIOGER, M. José PLANS, M. Jean-Yves RENARD, M. Thierry RENVOIZÉ, M. Didier REVEAU, Mme Sylvie SEQUEIRA, M. Xavier TERRIER, M. Didier TORCHÉ, M. Jean-Pierre TORCHÉ, Mme Christiane VAN RYSSEL, Mme Laëtitia VEEGAERT, Mme Jeannine VENDÔME.

REPRESENTES : 1 - M. Willy PAUVERT représenté par Mme Virginie GODARD.

POUVOIRS : 9 - M. Emmanuel BOIS ayant donné pouvoir à Mme Bénédicte MARCHAIS, M. Pierre BOULARD ayant donné pouvoir à Mme Laëtitia VEEGAERT, M. Pascal BOURGOIN ayant donné pouvoir à M. Eric PAPILLON, M. Alain CRUCHET ayant donné pouvoir à Mme Jeannine VENDÔME, Mme Amélie DANGEUL ayant donné pouvoir à Mme Patricia ÉDET, Mme Delphine LETESSIER ayant donné pouvoir à M. Gérard GUESNÉ, Mme Françoise PELLODI ayant donné pouvoir à M. Nicolas CHABLE, M. Laurent PHILIBERT ayant donné pouvoir à M. Didier REVEAU, M. Gaëtan THOMAS ayant donné pouvoir à Mme Cécile KNITTEL.

EXCUSES : 2 - M. Thierry BODIN, Mme Sandra TRASSART-ROQUAIN.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Joël CIRON.

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE L'HUISNE SARTHOISE

BUDGET : DÉCISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE URBANISME 2021

Le Conseil de communauté,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Vu le budget annexe Urbanisme 2021 voté le 14 avril 2021,
Vu le rapport du Président présenté par M. Jannick NIEL, Vice-président en charge des Finances,
Après en avoir délibéré,

APPROUVE, conformément au détail ci-dessous, les modifications budgétaires de la décision modificative n°1 du budget annexe urbanisme 2021 :

FONCTIONNEMENT

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2021		Montant DM	Budget total 2021
D 023	023 OS	Virement à la section d'investissement	0 €	+	600 €	600 €
TOTAL DEPENSES					600 €	

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2021		Montant DM	Budget total 2021
R 70	70388	Autres redevances et recettes diverses	3 000 €	+	600 €	3 600 €
TOTAL RECETTES					600 €	

INVESTISSEMENT

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2021		Montant DM	Budget total 2021
D20	202	Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et numérisation du cadastre	0 €	+	4 500 €	4 500 €
D21	2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 000 €	-	2 000 €	0 €
D21	2184	Mobilier	1 984 €	-	1 984 €	0 €
D21	2188	Autres immobilisations corporelles	0 €	+	84 €	84 €
TOTAL DEPENSES					600 €	

Chapitre	Article	Intitulé	BP 2021		Montant DM	Budget total 2021
R 021	021 OS	Virement de la section de fonctionnement	0 €	+	600 €	600 €
TOTAL RECETTES					600 €	

Au regard de cette décision modificative n°1, le budget annexe Urbanisme 2021 s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

	BP 2021	DM n°1	BP 2021 ACTUALISE
Section de fonctionnement	200 450 €	600 €	201 050 €
Section d'investissement	3 984 €	600 €	4 584 €

Adopté à l'unanimité

Voix pour : 52
Voix contre : 0
Abstention : 0

Fait et délibéré en séance publique
Le 5 juillet 2021

Pour extrait conforme
Le 6 juillet 2021

Le Président

M. Didier REVEAU